CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du 3 juin 2008 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 19 juin 2008 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 3 Monsieur Luc Poulin

Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Messieurs Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1, Daniel Quirion, conseiller au siège numéro 2 et Mario Breton, conseiller au siège numéro 4 sont absents.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-06-162

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AQUEDUC – ÉGOUTS - ORDURES

- 3. OFFRE DE SERVICES GÉNIVAR : COLORATION DE L'EAU POTABLE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION (MANGANÈSE)
- 4. PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

5. RUE BELLEGARDE : PROBLÈME DE POUSSIÈRE

- 6. MINISTÈRE DES TRANSPORTS : NÉGOCIATION DU CONTRAT ROUTE 269
- 7. CLÔTURE: MONSIEUR GUY PERRON
- 8. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILAIRE:
 - 8.1) MRC DE BEAUCE-SARTIGAN : SERVICES

 CONSEILS AMÉNAGISTE DU TERRITOIRE ET

 URBANISTE
 - 8.2) COÛT DES SERVICES : PROPRIÉTÉS PRIVÉES DESSERVIES
 - 8.3) EMPLOYÉS SUPPLÉMENTAIRES
 - 8.4) SOUMISSIONS DYNAMITAGE
 - 8.5) SOUMISSIONS AQUEDUC ET ÉGOUT SANITAIRE
 - 8.6) APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ÉGOUT PLUVIAL
 - 8.7) SOUMISSIONS PELLE MÉCANIQUE
- 9. RESSOURCERIE BEAUCE-SARTIGAN : PROGRAMME D'AIDE AUX FAMILLES
- 10.SUIVI : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST (MADAME RACHÈLE BELLEGARDE)
- 11. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS
- 12.CLÔTURE: MONSIEUR GUY PERRON
- 13.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA BEAUCE (UPA)

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

- 14. CHARGEUSE RÉTROCAVEUSE
 - 14.1) SOUMISSION
 - 14.2) ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 15. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CAMBI
- 16. RÉSOLUTION D'APPUI : SENTIER VÉLO-PÉDESTRE

PERSONNEL

17. CONGRÈS FQM

18.GROUPE ACCIST : NOMINATION DU REPRÉSENTANT À LA PRÉVENTION CHEZ NOS TRAVAILLEURS

19.MODIFICATION – HORAIRE DE VACANCES : MADAME FRANCINE TALBOT

20. AUTRES ITEMS

- DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE : CHAÎNE DE RUE
- AVIS : TRANSPORT DUMAS
- BUREAU DE POSTE : ENTRETIEN DU TERRAIN
- DÉVELOPPEMENT DOMICILAIRE : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

21.PÉRIODE DE QUESTIONS

22.CLÔTURE DE LA SESSION

3. OFFRE DE SERVICES – GÉNIVAR : COLORATION DE L'EAU POTABLE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION (MANGANÈSE)

Ce point est remis au prochain comité de travail.

4. PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER

2008-06-163

Considérant que La Table pour la récupération hors foyer a mis en place un programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer;

Considérant que ce programme consiste :

- À répertorier les aires publiques (parcs, sentier vélo-pédestre, Aréna, etc.) susceptibles d'être desservies par des équipements permettant aux utilisateurs de recycler;
- À financer l'achat d'équipements sélectionnés (poubelles à deux sections et plus ou conteneurs, etc.);
- À fixer le montant maximal du financement à 750 \$ par équipement;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de demander à la MRC de Beauce-Sartigan d'inclure dans sa demande de financement trois équipements pour notre municipalité à savoir:

- (1) L'AT-203 (TA-NIAT302) emplacement : Aréna
- (2) LA TRIBUNE SECURITY (TA-NOTRI01) emplacements : Parc et sentier vélo-pédestre.

5. RUE BELLEGARDE : PROBLÈME DE POUSSIÈRE

Aucune délibération sur ce sujet étant donné la réalisation de différents travaux (balayage de rue, pavage des fissures dans la rue, application d'abat-poussière sur l'accotement, etc.) par les employés municipaux.

6. MINISTÈRE DES TRANSPORTS : NÉGOCIATION DU CONTRAT ROUTE 269

2008-06-164

Considérant que le Ministère des Transports propose un montant de 131 000 \$ pour le renouvellement du contrat de déneigement de la route 269 incluant une période de pré et de post saison;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de maintenir l'offre proposée par la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley au Ministère des Transports d'un montant de 157 591 \$.

7. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON

Ce point est remis au prochain comité de travail.

8. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

8.1) MRC DE BEAUCE-SARTIGAN : SERVICES CONSEILS – AMÉNAGISTE DU TERRITOIRE ET URBANISTE

2008-06-165

Considérant que le conseil municipal désire modifier le zonage des terrains situés du côté Est du ruisseau Foley (intersection des rues Boutin et Ennis);

Considérant que des modifications doivent être apportées au plan d'urbanisme et au règlement de zonage ;

Considérant que les services conseils de l'aménagiste du territoire et l'urbaniste sont requis ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de Madame Louise Roy, aménagiste du territoire et urbaniste en vertu du règlement 99-55 de la MRC de Beauce-Sartigan.

8.2) <u>COÛT DES SERVICES : PROPRIÉTÉS PRIVÉES DESSERVIES</u>

2008-06-166

Considérant que le conseil municipal prévoit prolonger les services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis ;

Considérant que lors des travaux, deux propriétés privées seront desservies ;

Considérant que le conseil municipal prévoyait facturer les propriétaires de la façon suivante :

Monsieur Georges-Edouard Pelchat

- 60 \$ du pied linéaire;
- Incluant le nombre d'entrée de service désirée par le propriétaire ;
- Payable en un versement à la fin des travaux.

Monsieur Jacques Quirion

- 60 \$ du pied linéaire;
- 100 premier pieds gratuits (terrain ayant une façade sur la rue Ennis et la rue Pelchat)
- Payable en un versement à la fin des travaux.

Considérant que la dite proposition fut présentée et acceptée par les deux propriétaires ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'entériner la proposition décrite en préambule et de procéder à la facturation dès la fin des travaux.

8.3) EMPLOYÉS SUPPLÉMENTAIRES

2008-06-167

Considérant que les travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis seront effectués en régie interne ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Messieurs René Quirion et Alexandre Breton pour les travaux mentionnés en préambule.

8.4) SOUMISSIONS – DYNAMITAGE

2008-06-168

Considérant qu'en vertu de la résolution 2008-05-113, des appels d'offres sur invitation furent adressés à trois entrepreneurs pour les travaux de dynamitage dans le cadre du prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions et elles se lisent comme suit :

R.J. DUTIL & FRÈRES INC. 57 566.25 \$,

taxes incluses

FORAGES LA CHAUDIÈRE INC. 62 177.19 \$

taxes incluses

Entrée de service : 95.00 \$ m.l.

FORAGE FRONTENAC INC. 86 905.84 \$

taxes incluses

Entrée de service : 110.00 \$ m.l.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir le deuxième plus bas soumissionnaire soit les Forages La Chaudière.

La soumission du plus bas soumissionnaire, R.J. Dutil, fut rejetée pour les raisons suivantes :

- Le bordereau n'était pas signé par le dit soumissionnaire tel qu'exigé dans le cahier de charges ;
- Monsieur Jules Dutil a avisé la direction que les entrées de services n'étaient pas incluses dans le prix de la soumission malgré les directives initiales;
- Finalement, le dit soumissionnaire n'a pas tenu compte de l'addenda expédié pour l'inscription des prix des entrées de services séparément.

8.5) SOUMISSIONS – AQUEDUC ET ÉGOUT SANITAIRE

2008-06-169

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de tuyaux, d'équipements et d'accessoires en vue du prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis ;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions et elles se lisent comme suit :

WOLSELEY

- Tuyaux d'aqueduc en **PVC**: 50 049.45 \$, taxes incluses

RÉAL HUOT

- Tuyaux d'aqueduc en **Fonte** : 57 555.23 \$, taxes incluses

- Tuyaux d'aqueduc en **PVC** : 54 414.54 \$, taxes incluses

EMCO

- Tuyaux d'aqueduc en **Fonte** : 79 834.89 \$, taxes incluses

- Tuyaux d'aqueduc en **PVC** : 69 476.70 \$, taxes incluses

Considérant qu'après l'analyse des trois soumissions, la firme d'ingénieurs Génivar recommande à la municipalité de retenir la plus basse soumission soit celle de la compagnie Wolseley;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de suivre la recommandation de la Firme d'ingénieurs Génivar et de retenir le plus bas soumissionnaire soit Wolseley.

8.6) <u>APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – ÉGOUT PLUVIAL</u>

2008-06-170

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de tuyaux de béton en vue du prolongement de l'égout pluvial dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis ;

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune soumission ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation, auprès des Industries de Ciment de La Guadeloupe et de Fortier 2000. Les dites soumissions seront ouvertes lundi le 7 juillet à 13h00.

8.7) SOUMISSIONS – PELLE MÉCANIQUE

2008-06-171

Considérant qu'en vertu de la résolution 2008-05-113, des appels d'offres sur invitation furent adressés à trois entrepreneurs locaux pour les services d'une pelle mécanique en vue de la réalisation des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions et elles se lisent comme suit :

J.-P. ROY BEAUCE EXCAVATION INC.

- Caterpillar, 320 CL	25 961.25 \$, taxes incluses
- Komatsu, PC 200	21 333. 38 \$, taxes incluses

ANDRÉ BUTEAU EXCAVATION

- Hitachi, EX 200 LC – 2 25 961.25, \$ taxes incluses

EXCAVATION DROUIN DORIS INC.

- Caterpillar, 320 L 22 123.50, taxes incluses

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission de J.-P. Roy Beauce Excavation Inc. avec sa pelle mécanique de marque Komatsu.

9. RESSOURCERIE BEAUCE-SARTIGAN: PROGRAMME D'AIDE AUX FAMILLES

Ce point est rejeté.

10.SUIVI : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST (MADAME RACHÈLE BELLEGARDE)

2008-06-172

Considérant que Madame Rachèle Bellegarde accepte l'offre de la municipalité pour l'acquisition de sa propriété située au 288, route de Shenley Ouest;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquérir la propriété de Madame Rachèle Bellegarde sise au 288, route de Shenley Ouest au montant de deux milles dollars (2000); Les taxes municipales et intérêts seront annulés par la municipalité; D'autoriser le maire et la directrice générale/sec.-trés. à signer tous les documents relatifs à la transaction. De retenir les services de Me Paul Poirier, notaire, pour la production de l'acte notarié.

11. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS

2008-06-173

Considérant que Monsieur Gabriel Bolduc offre ses services pour le fauchage des lots vacants et accotements ;

Considérant que Monsieur Dany Champagne n'a pas donné suite à l'appel de Monsieur Guy Veilleux, chef d'équipe ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Gabriel Bolduc au tarif horaire de quarante-sept dollars (47) incluant la fourniture des équipements, le diésel et le temps homme pour le fauchage des lots vacants et des accotements.

12. <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA BEAUCE (UPA)</u>

2008-06-174

Considérant que le 13 septembre prochain, le syndicat des Agricultrices de la Beauce (UPA) rendra hommage à Madame Dany Bolduc de la ferme Duc For S.E.N.C. de notre municipalité et candidate pour le secteur de Haute-Beauce ;

Considérant que le dit syndicat sollicite la municipalité pour une participation financière;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acheter un espace publicitaire d'une demie-page dans le livre des souvenirs du Gala pour la somme de cinquante-cinq dollars (55).

13. <u>CHARGEUSE – RÉTROCAVEUSE</u>

13.1) <u>SOUMISSION</u>

2008-06-175

Considérant qu'en vertu de la résolution 2008-04-92, des appels d'offres sur invitation furent adressés à deux compagnies pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse;

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions et elles se lisent comme suit :

ÉQUIPEMENTS SIGMA INC. 93 347.63 \$, taxes

incluses

SERVICES FORESTIERS MONT-LAURIER LTÉE

99 725.06 \$, taxes

incluses

Considérant que la Ministre des Affaires municipales et des Régions a approuvé le règlement d'emprunt 70-2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission soit celle des Équipements Sigma Inc. D'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires pour conclure la transaction

13.2) ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

2008-06-176

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquérir auprès des Équipements Sigma un godet à neige de 2.5 verges cu. avec couteau au montant de 4 400 \$, un godet à fossé de 48 pouces avec couteau au montant de 2 288 \$ et des fourches de 1 ½ x 5 x 48 pouces au montant de 2 166 \$.

14.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CAMBI

2008-06-177

Considérant que la fondation CAMBI désire acquérir un nouveau véhicule pour le service des pinces de désincarcération ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de la fondation CAMBI et d'acheter un billet d'une valeur de cent dollars (100).

15. RÉSOLUTION D'APPUI : SENTIER VÉLO-PÉDESTRE

2008-06-179

Il proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec la préparation d'un projet de sentier vélo-pédestre.

16.CONGRÈS FQM

2008-06-180

Considérant que le Congrès 2008 de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra du 25 au 27 septembre inclusivement au Centre des Congrès à Québec;

Considérant que Monsieur Herman Bolduc, maire souhaite y assister;

En conséquence il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Monsieur Bolduc au coût de cinq cent trente dollars (530) taxes en sus, en plus des frais afférents.

17. GROUPE ACCIST : NOMINATION DU REPRÉSENTANT À LA PRÉVENTION CHEZ NOS TRAVAILLEURS

2008-06-181

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Guy Veilleux à titre de représentant à la prévention chez nos employés pour l'exercice 2008-2009.

18. MODIFICATION – HORAIRE DE VACANCES : MADAME FRANCINE TALBOT

2008-06-182

Considérant que Madame Francine Talbot désire modifier son horaire de vacances :

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2008-05-123 et d'autoriser Madame Francine Talbot à prendre ses vacances les semaines débutant le 3 et le 10 août 2008.

19. AUTRES ITEMS:

• <u>DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE : CHAÎNE DE</u> RUE

Ce point sera traité lors des travaux de pavage dans les rues Boutin, Pelchat et Ennis.

• <u>AVIS : TRANSPORT DUMAS</u>

2008-06-183

Considérant que la compagnie Giroux & Lessard a terminé les travaux de pavage de 1.7 Km dans le rang Grand Shenley;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'aviser la compagnie de Transport Dumas que la circulation des camions lourds est interdite dans le rang Grand Shenley;

D'exiger une surveillance accrue du secteur par les agents de la Sûreté du Québec.

• BUREAU DE POSTE : ENTRETIEN DU TERRAIN

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. prendra des informations auprès de Madame Suzanne Morissette, maître de poste.

<u>DÉVELOPPEMENT DOMICILAIRE :</u> <u>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE</u>

Ce point est remis au prochain comité de travail.

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3 et membre de la Société de Développement, présente aux membres du conseil la maquette des panneaux d'identification de la municipalité.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

21. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-06-184	Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 22h25.
	HERMAN BOLDUC, MAIRE
	EDITH QUIRION, D. G SECTRÉS.